

Une initiative veut valoriser les présents déjà utilisés pour préserver l'environnement

Offrir un cadeau d'occasion

MOHAMED MUSADAK

Neuchâtel ► Une foule compacte qui joue des coudes dans une ambiance électrique devant les magasins à l'approche de Noël. A l'ouverture des grilles, une foire d'empoigne, une course à celui qui fera la meilleure affaire. Cette image de la frénésie consumériste, bien connue aux Etats-Unis sous le nom de «black Friday» arrive également en Suisse. La perspective n'enchant pas Lucien Willemin, créateur du mouvement social écologiste la Chaussure Rouge. En collaboration avec Arbolife, un annuaire alternatif qui recense toutes les bonnes adresses pour une consommation plus responsable et respectueuse de l'environnement, il a lancé une initiative pour encourager les citoyens à offrir, ce Noël, des cadeaux de seconde main.

Se rassembler

Sur le site internet cadeausecondemain.ch, les personnes intéressées par la démarche peuvent s'engager à offrir un cadeau immatériel ou qui a déjà connu une première vie. Pourquoi cette liste? «Il ne s'agit pas que d'une déclaration d'intention. En s'inscrivant, les personnes convaincues se rendent compte qu'elles ne sont pas seules», explique Lucien Willemin. Lancée en fin de semaine passée, l'initiative a déjà séduit près de 400 personnes. «Plus nous serons nombreux, plus nous aurons des relais dans les médias et pourrions faire



Les personnes intéressées peuvent s'engager à offrir un cadeau immatériel ou qui a déjà connu une première vie. KEYSTONE

passer le message que donner un cadeau d'occasion est une manière de prendre soin de ses proches. La période de Noël est propice au rassemblement et paradoxalement une majorité de la population se précipite pour acheter du neuf. On ne se rend pas compte qu'en faisant cela on prive les personnes aimées du bonheur

essentiel de jouir d'un environnement sain».

Un cadeau zéro rejet

Intarissable sur les qualités de son initiative, l'activiste écologiste rappelle encore qu'un présent de récup' produit «zéro CO2, zéro rejet de substances toxiques, zéro pillage de ressources naturelles et zéro éner-

gie grise, ce qui en fait un geste à haut potentiel écologique».

La réutilisation d'objets usés est une vieille marotte du Neuchâtelois. Début 2016, il avait lancé le concept de «consigne énergie grise». Une sorte de compte épargne individualisé crédité à l'achat de chaque nouvel objet. Chaque citoyen pourrait puiser dans son

compte pour réparer un objet au lieu d'en acheter un nouveau. Séduits, quatorze sénateurs ont demandé au Conseil fédéral d'étudier la possibilité de mettre en place ce système. Celui-là ne s'est pas encore prononcé. I

L'ensemble de l'énergie nécessaire à la fabrication d'un produit, de l'extraction des matières premières à sa production, en passant par sa transformation ou son transport.

GENÈVE

NÉGLIGENCE PLAIDÉE

Le chauffard de 26 ans qui a fauché mortellement un piéton en novembre 2013, à Genève, alors qu'il était au volant d'une BMW surpuissante, a plaidé mercredi l'homicide par négligence devant le Tribunal correctionnel de Genève. Le Ministère public, qui estime qu'il a participé à un rodéo routier, a requis six ans de prison à son encontre. Le procureur Adrian Holloway a demandé une peine similaire pour l'autre prévenu de 22 ans, accusé de s'être livré à la course-poursuite dans sa Subaru Impreza. Un père de famille qui traversait la rue de Lyon a trouvé la mort et son ami qui marchait à ses côtés a été grièvement blessé par la BMW qui roulait à plus de 150 km/h sur un tronçon limité à 50 km/h. Aux yeux de M. Holloway, tous les critères sont réunis dans cette affaire pour que deux condamnations pour meurtre par dol éventuel. ATS

GENÈVE

CODE SOURCE PUBLIÉ

Depuis mercredi et jusqu'en 2019, l'Etat de Genève va progressivement publier le code source de son système de vote par Internet CHVote, afin qu'il soit étudié et amélioré par les communautés d'informaticiens. Objectif: renforcer la confiance des citoyens dans le vote électronique. Pour ce faire, il a choisi la licence open source Affero GPL 3.0 de la Free Software Foundation, gage de rigueur éthique et de visibilité internationale. Des tiers pourront ainsi reprendre le code sur la plateforme GitHub à condition qu'ils partagent leurs modifications et améliorations. ATS

Hausse d'impôts contestée à La Chaux

Finances communales ► Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds a accepté mardi soir le budget 2017, ainsi que les mesures proposées par le Conseil communal pour améliorer la situation financière. L'augmentation d'impôts sera toutefois contestée par la droite via un référendum.

Le législatif a adopté le budget par 33 voix contre 3. A la suite de modifications, le déficit prévu est passé à 6,8 millions de francs au lieu des 5,6 millions annoncés fin novembre. Le train de mesures proposé par l'exécutif a aussi été voté. La gauche l'a accepté malgré les efforts demandés au personnel communal. Ces efforts ont cependant été légèrement atténués.

Quant à la hausse du coefficient fiscal de trois points jusqu'en 2020, elle a passé la rampe par 20 voix contre 16. Mais l'UDC, le PLR et le PDC ont annoncé qu'ils lanceront un référendum.

«Nous pensons qu'augmenter les impôts est un appauvrissement pour la ville», a commenté le président du PLR chaux-de-fonnier Christophe Ummel sur les ondes de la RTS. Et d'expliquer qu'il faut empêcher de partir – ou motiver à venir – les personnes à haut revenu. ATS

Des habitants s'opposent à une surdensification

Genève ► Les habitants du bas du quartier de Malignou, face au Muséum d'histoire naturelle, ont appris il y a quelques semaines qu'un projet de construction pourrait bientôt leur faire de l'ombre.

Un bâtiment d'habitation de cinq étages est effectivement prévu le long de la rue de Contamines, sur le parking d'un immeuble déjà existant. Le dossier est arrivé début octobre à l'Office des autorisations de construire. La régie Moser&Vernet pilote le projet.

Les habitants ont appris la nouvelle par la Feuille d'avis officielle. «Nous sommes les victimes d'une opportunité d'investissement qui se fait à la limite de la légalité», s'exprime l'un d'eux. En cause: l'espace très réduit où le futur bâtiment serait construit. Pour les manifestants, le projet s'apparente à une opération de surdensification par laquelle on tente de gratter les dernières surfaces constructibles disponibles.

Anaïs Balabazan, déléguée à l'information et à la communication du Département des constructions et de l'aménagement (DCA), affirme que la Ville de Genève a donné un préavis



Les habitants s'opposent à la construction d'un bâtiment sur le parking d'un immeuble existant. SDR

défavorable au projet, car «elle souhaite préserver les espaces libres entre les bâtiments».

La commission cantonale d'architecture, quant à elle, s'est prononcée en faveur de cette construction, selon la Tribune de Genève. Une informa-

tion confirmée par l'architecte cantonal Francesco Della Casa qui répond à la colère des habitants: «Du moment que le cadre légal est respecté, ils ne peuvent pas faire grand chose. L'argument de 'je ne veux pas qu'on touche à mon quartier' n'a pas

beaucoup de poids devant les tribunaux.»

Les habitants craignent une baisse de leur qualité de vie. «Les résidents des étages du bas n'auront plus de lumière», s'inquiète l'un d'eux. «Sans compter les arbres qu'il faudra sup-

primer», déplore une autre. Un tilleul centenaire borde effectivement le parking. L'ensemble locatif est entouré d'un cadre de verdure aux essences variées. Vanna Tatti, de l'association Sauvons nos arbres!, est venue soutenir les habitants.

Laure Peyrot, responsable des promotions chez Moser&Vernet apporte une précision: «Le gabarit sera plus bas que celui des immeubles existants. L'idée n'est pas de bourrer la ville à tout prix. On essaie vraiment d'intégrer au mieux une nouvelle construction dans cette zone-tampon qui jouxte le centre-ville.»

Que prévoient les riverains pour s'opposer au projet? Une lettre de protestation signée par le voisinage va être envoyée au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). Un petit groupe a aussi mandaté un avocat. Une habitante donne le ton: «Maintenant, il faut unir nos forces et nous organiser.»

«Ce qui est indirectement positif, c'est que l'opposition au projet a permis au voisinage de se mobiliser ensemble. Toutes les générations sont présentes pour défendre la qualité de vie du quartier», conclut un habitant.

STÉPHANIE DE ROGUIN